

# 34 jours de Grève

**Le jeudi 3 avril 2008**, l'intersyndicale FO-CGT-CFTC et les salariés de Chef Express Austerlitz (Cremonini) ont entamé une grève.

## Les salariés demandent à la direction :

- ◆ De ne pas attribuer les plannings des commerciaux en fonction de leurs mérites,
- ◆ L'arrêt des pressions psychologiques et financières,
- ◆ L'amélioration des conditions de travail,
- ◆ Le respect des instances représentatives du personnel,
- ◆ La révision des cadences de travail des agents manutentionnaires.

**Le 3 avril**, les délégués syndicaux ont été reçus par l'Inspection du Travail. L'Inspecteur a enregistré les différentes doléances des organisations syndicales et interviendra dans les prochaines semaines auprès de la direction.



De nombreux salariés ont reçu des appels téléphoniques de la direction les menaçant de pertes importantes de salaires et de chantages afin de les décourager à faire grève. Ce comportement est inacceptable de la part des représentants de la direction.

De plus, le responsable des plannings a expliqué à certains agents que s'ils étaient de repos et qu'ils venaient soutenir les grévistes ils seraient eux mêmes considérés comme grévistes. Ce genre de menace, même si elle ne nous étonne pas, est inadmissible venant d'un cadre. **Il est bien évident que les salariés ne risquent absolument rien.** Ce comportement de la direction ne fait que

renforcer la volonté de combattre la discrimination qui règne dans notre entreprise.

**Le 4 avril**, la direction a reçu les organisations syndicales dans les vestiaires. Nous avons appris lors de cette réunion que non seulement les plannings seront réalisés en fonction des résultats les agents en négatif auront les mauvais trains, ceux en positif auront les meilleurs trains, les commerciaux n'améliorant pas leur chiffre d'affaires risqueront d'être licenciés pour insuffisance commerciale.

Les organisations syndicales ont fait remarquer que les agents ne gèrent pas tous les paramètres de leur recette : manque de marchandise, remplissage du train, manque de matériel ou matériel endommagé, vacances scolaires, etc....

**Le 8 avril**, l'intersyndicale a rencontré Laurent Eisenman (direction VFE) et Laurent Payllot (AVH) de la SNCF.

Nous avons exposé nos doléances concernant les plannings "au mérite", les problèmes d'hygiène, la sécurité et les conditions de travail. Ces deux personnes nous ont certes écoutés mais nous ont informés qu'elles n'interviendraient pas dans le conflit qui oppose la direction et les salariés. Ils ont cependant été très sensibilisés par l'hygiène et la sécurité et ont promis d'enquêter et d'intervenir si cela est nécessaire.

**Le vendredi 11 avril**, une réunion sur le site d'Austerlitz a eu lieu à la demande de l'Intersyndicale. Nous avons demandé : la suspension du projet de la direction surtout sur les plannings au mérite pour une durée de deux mois

---

### Bourse du Travail

avec des réunions de négociations une fois par semaine. L'arrêt des éventuelles poursuites disciplinaires ou judiciaires contre les grévistes. Une réunion au bout d'un mois de négociation entre l'Inspecteur du Travail, la direction et les OS en grève.

La direction a accepté de suspendre la décision durant deux mois, mais dans le même temps, elle maintient l'application des plannings au mérite.

### **Donc, pas de négociation possible.**

L'Intersyndicale et les salariés présents ont reconduit la grève pour le 12 avril 2008.

**Le 14**, les responsables des Unions FO-CGT-CFTC ont envoyé un courrier à l'Inspection du Travail, à la SNCF et aux médias. Les délégués syndicaux ont une nouvelle fois rencontré la direction mais sans succès. La direction a la volonté de laisser pourrir le mouvement et a réaffirmé sa volonté de sanctionner sévèrement les grévistes.

**Le 17**, suite à la grève de la faim entamée par deux salariés de l'entreprise, plusieurs réunions se sont tenues en urgence entre la direction et les syndicats, CFTC, CGT et FO, avec la médiation de Gérard LE MAUFF, Secrétaire Général adjoint de la Fédération des Cheminots Force Ouvrière. Dans un souci d'apaisement, la direction et les syndicats sont parvenus à un accord qui sera proposé en assemblée générale, le lendemain matin, en présence des grévistes de Paris et de Brive.



**Le 18**, les salariés ne sont pas d'accord sur le point 2 et demandent à en discuter avec la Direction. Nous avons rencontré M. ARACHTINGI (Directeur Général Adjoint), qui s'est montré intraitable concernant les sanctions disciplinaires. Les salariés ne voulant pas reprendre pour être sanctionnés ensuite, décident de poursuivre le mouvement de grève entamé le 3 avril, à l'appel des syndicats CGT-FO-CFTC.

**Le 21**, la direction et les organisations syndicales ont négocié dans un climat tendu.

Si la plupart des points a été approuvée, il reste un point de blocage, les sanctions. Même si la direction propose de sanctionner "avec sursis", les organisations syndicales refusent toute sanction.

**Le 22**, devant l'attitude obstinée de la direction de Crémonini, 5 salariés ont décidé d'entamer une grève de la faim collective pour une durée indéterminée.

**Le 24**, la direction propose une médiation.

**Le 25**, les grévistes ont décidé d'ouvrir une caisse de soutien. Les grévistes se relaieront pour assurer l'accueil des donateurs et expliquer ce qui motive ce mouvement. La direction a proposé qu'une négociation soit faite, en présence d'un médiateur. Pour cette raison, ce jour, les salariés en grève de la faim, ont décidé de suspendre leur mouvement. Cependant la grève continue ainsi que l'occupation des locaux.

**Le 26**, la direction nous envoyait un message précisant que les avocats des deux parties s'étaient mis d'accord sur le choix du médiateur, M<sup>e</sup> Pierre LYON-CAEN (avocat général honoraire à la Cour de Cassation). La direction confirme son refus de voir participer les permanents syndicaux autour de la table de négociation, mais accepte qu'ils soient à proximité afin que les délégués puissent les consulter.

**Le 28**, une rencontre a eu lieu aujourd'hui avec la direction, à St Lazare (11h00 - 13h00).

### **Ce qu'exigent les syndicats :**

- l'engagement de la direction de ne pas sanctionner les grévistes (c'est un préalable à la reprise des négociations)
- le maintien de roulements homogènes.

---

#### **Bourse du Travail**

3 rue du Château d'eau 75010 PARIS - Tél. 01 42 41 63 72 - Fax : 01 44 84 51 64 - CCP 11.184-06 PARIS  
Email : [union.des.syndicats.force-ouvriere@wanadoo.fr](mailto:union.des.syndicats.force-ouvriere@wanadoo.fr) / Site : <http://monsite.wanadoo.fr/unionforceouvriere>

Le seul engagement pris par la direction de Chef-Express durant cette période d'action était de décaler de 2 mois maximum la mise en œuvre du projet, le temps d'en expliquer la "pertinence" aux salariés. Des salariés bien déterminés à ne pas lâcher : ils occupent leurs locaux depuis le 1<sup>er</sup> jour de grève.

**Le 30**, aujourd'hui nous avons eu notre feuille de paye, comme nous nous y attendions c'est une catastrophe. Ce qui est étrange, c'est que loin de nous abattre, ça nous stimule pour retrouver le respect vis à vis de la direction. Et nous rappeler que les disparités salariales que souhaite la direction peuvent être catastrophiques pour certains. Deuxième réunion avec le médiateur. La réunion a commencé à 10h30 au Timhôtel à St Lazare. La Direction a fourni un bordereau et des attestations sur l'honneur, ainsi que le rapport de l'huissier. Résultat rien de leurs affirmations n'est étayé. Il en ressort notamment que l'huissier à son arrivée, à 8h50, n'a rien constaté puisqu'il ne se passait rien. Malgré cela la direction maintient les sanctions envers les 5 salariés. Nous avons fait remarquer que les sanctions ne font que prolonger inutilement le mouvement de grève.

**Le 5 mai**, a lieu une troisième réunion avec le médiateur, nous tenterons, une nouvelle fois, de convaincre la direction de changer d'avis.

### **Bilan de la grève au 5 Mai 2008 :**

- 33 jours de grève.
- 4 jours de grève de la faim.
- 500€ de salaire mensuel, en moyenne. Heureusement qu'il y avait le pourcentage du mois dernier.

- 5 réunions avec la direction, dont 3 avec un médiateur.
- Une direction qui nous affirme qu'ils n'ont jamais gagné autant d'argent que depuis qu'il y a grève.
- Toujours un blocage sur les plannings au mérite, et sur les sanctions envers certains grévistes.

**Le 6 mai**, signature du protocole de reprise, vers 12h00, à la gare de nord, le personnel a décidé de suspendre le mouvement de grève. Ce mouvement a obligé la direction à négocier le projet de planning au mérite, ce qu'elle avait omis de faire. Les unions syndicales seront parties prenantes dans les débats que nous aurons avec la

direction de Crémonini. Quant aux sanctions, vis à vis de certains grévistes, elles seront assorties d'un sursis de 18 mois, et ne seront applicables qu'en cas de récidive dans les mêmes circonstances et pour les mêmes faits. Le seul regret est le manque de soutien des autres centres de

Crémonini, que ce soit à la gare de Lyon, gare de l'Est et gare du Nord.

La grève est suspendue, les salariés restent donc mobilisés. Les problèmes ne sont en effet pas tous résolus et que ce soit les syndicats comme les Unions et les Fédérations, nous resterons attentifs à l'aboutissement de nos justes revendications.



### **Bourse du Travail**

3 rue du Château d'eau 75010 PARIS - Tél. 01 42 41 63 72 - Fax : 01 44 84 51 64 - CCP 11.184-06 PARIS  
Email : [union.des.syndicats.force-ouvriere@wanadoo.fr](mailto:union.des.syndicats.force-ouvriere@wanadoo.fr) / Site : <http://monsite.wanadoo.fr/unionforceouvriere>